

Observatoire des familles

L'Essentiel



La vie de parent au quotidien

Etude sur la parentalité dans les Ardennes



Le sentiment de doute et de manque de repères des parents quant à l'éducation de leurs enfants est fréquemment évoqué, notamment à travers les médias : mais qu'en est-il vraiment et qu'en pense les premiers concernés, les parents ?

C'est dans ce contexte et après plus de dix ans de fonctionnement de structures d'aide à la parentalité, que l'Union Départementale des Associations Familiales des Ardennes, les trois autres UDAF de Champagne-Ardenne et l'URAF de cette région ont mené l'enquête pour mesurer les doutes et les connaissances des parents ardennais concernant l'éducation de leurs enfants et les interroger sur leur vie au quotidien.

En janvier 2010, notre UDAF, les trois autres UDAF de Champagne-Ardenne et l'URAF de cette région ont ainsi, sollicité 3 800 familles pour cette enquête à laquelle 1 009 familles champardennaises et 251 familles ardennaises avec enfants de moins de 19 ans ont répondu (taux de retour : région : 26.5% et Ardennes : 26%).

Les principales informations sur la mesure du degré d'assurance des parents ardennais quant à l'éducation de leurs enfants, la représentation que les parents se font de la demande d'aide auprès d'intervenants extérieurs et la perception des structures et des actions de soutien à la fonction parentale sont présentées ci-dessous :

Parents et sentiment de manque de connaissances

A travers l'enquête, il apparaît que la grande majorité des parents ardennais sont en questionnement fréquent par rapport à l'éducation de leurs enfants. (9 parents sur 10 indiquent que l'exercice des responsabilités parenta-

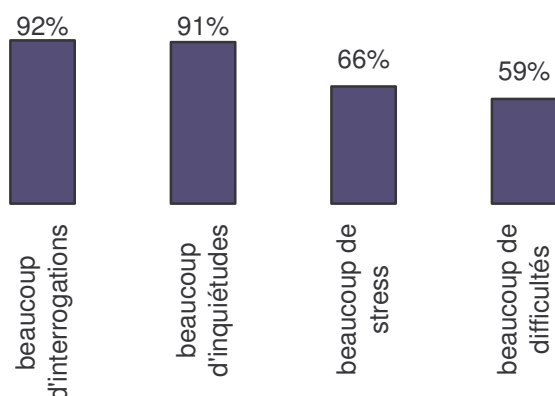
les est porteur de beaucoup d'interrogations et de beaucoup d'inquiétudes.)

Les parents ardennais associent toutefois moins fréquemment difficultés et éducation des enfants que les parents d'autres départe-

ments de Champagne-Ardenne.

Ainsi, 6 parents ardennais ou marnais sur 10 estiment que l'éducation des enfants engendre beaucoup de difficultés contre 7 parents sur 10 des départements de l'Aube et de la Haute-Marne.

Ressenti par rapport à l'éducation des enfants



Note de lecture

Cette synthèse présente les principaux résultats de l'enquête « la vie de parent au quotidien » pour le département des Ardennes (échantillon : 251 questionnaires ardennais).

Les comparaisons entre départements présentées ici, sont sur la base d'une significative différence entre départements à partir de l'enquête régionale (échantillon redressé et extrapolé : 792 questionnaires champardennais).

Sommaire

Parents et sentiment de manque de connaissances	1
Près d'un parent ardennais sur 10 isolé et en difficulté	2
Demander une aide extérieure : une démarche difficile pour un tiers des parents ardennais	3
Perception variée des différentes actions de soutien à la parentalité	3
Méconnaissance et faible participation aux actions de soutien à la fonction parentale	4
Eclairage selon différents axes	5
Actions possibles et pistes à suivre	6

43% des parents ardennais ont le sentiment de manquer de connaissances pour élever leurs enfants.

De plus, 8 parents ardennais sur 10 se posent souvent des questions sur le comportement de leurs enfants, la façon dont ils peuvent les épauler et la manière dont ils doivent se comporter avec eux. Ils sont en revanche, un peu moins nombreux à se poser des questions sur leur santé et leur hygiène (59%).

C'est ainsi, 9 parents ardennais sur 10 qui peuvent être identifiés comme des parents se posant souvent des questions sur l'éducation de leurs enfants.

Cela en fait les parents les plus en questionnement de l'ensemble de la région. (Parents en questionnement dans les autres départements champardennais : Aube : 83%, Marne : 81% et Haute-Marne : 78%)

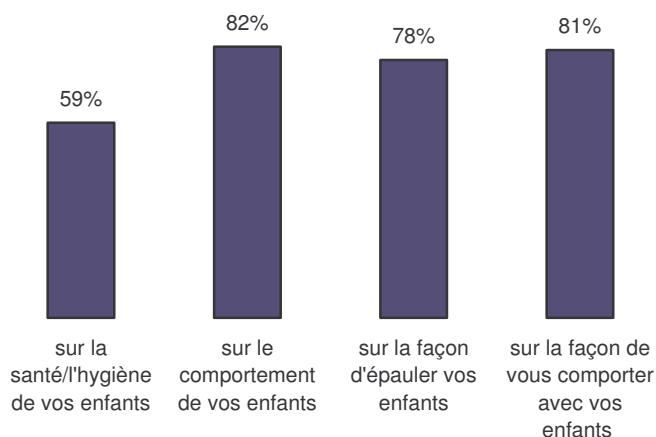
Par ailleurs, 43% des parents ardennais ont le sentiment de manquer de connaissances pour élever leurs enfants. Ces parents expriment leurs difficultés fréquentes à comprendre le comportement de leurs enfants, à savoir comment les

aider et comment se comporter avec eux.

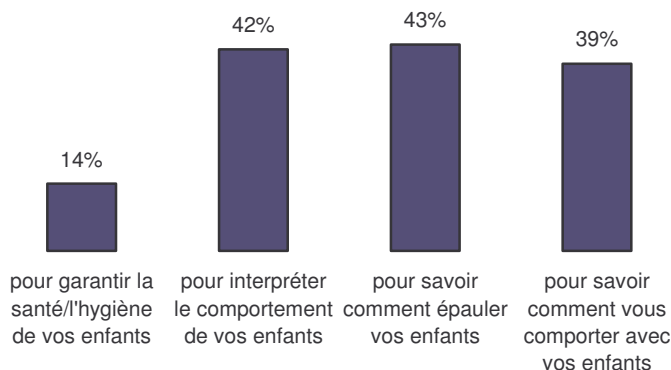
Cependant les parents ardennais n'hésitent pas à parler avec leurs proches de leurs enfants et de leurs difficultés éventuelles.

Les 3/4 des parents ardennais parlent ainsi, avec d'autres parents de sujets concernant leurs enfants et notamment de leurs difficultés dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

Questionnement des parents par rapport à l'éducation de leurs enfants



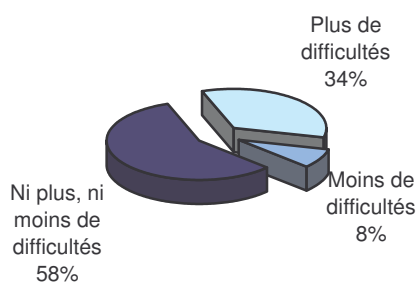
Sentiment fréquent de manquer de connaissances dans différents domaines



Près d'un parent ardennais sur 10 isolé et en difficulté

8% des parents ardennais ont le sentiment qu'ils vivent une situation particulière, c'est-à-dire que les difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants, leur semblent plus importantes que celles des autres parents.

Sentiment par rapport aux difficultés des autres parents



La majorité des parents ardennais qui rencontrent une difficulté gèrent eux-mêmes la situation.

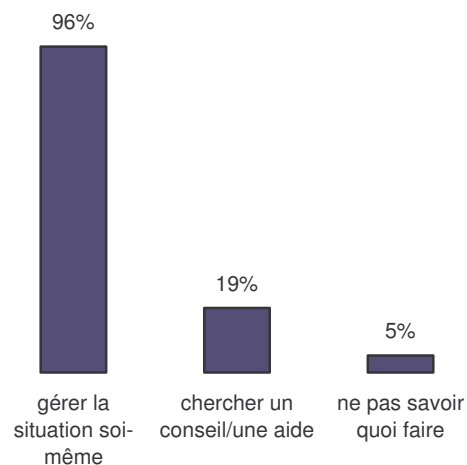
D'une façon générale, lorsque les parents ardennais rencontrent des difficultés par rapport à l'éducation de leurs enfants, ils gèrent eux-mêmes la situation (96%) mais ils sont aussi 19% à rechercher un soutien ou une aide extérieure.

Les parents ardennais lorsqu'ils font appel à une aide extérieure au foyer, se tournent en priorité vers leur famille ou leurs amis (65% se tournent vers leur famille et 59% vers leurs amis) (voir graphique page suivante).

Ils sont aussi un peu moins d'un tiers à faire appel à des intervenants extérieurs

(associations, professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation...).

Attitudes face aux difficultés rencontrées



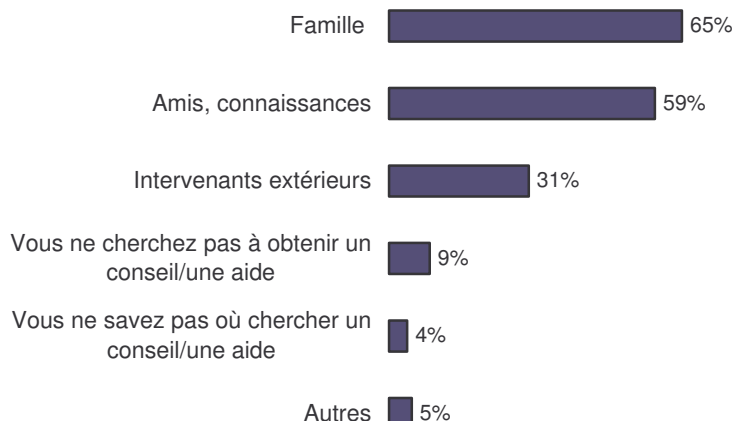
Près d'un parent ardennais sur 10 se sent isolé et plus en difficulté que les autres parents dans l'éducation de ses enfants.

8% des parents ardennais se déclarent également en situation d'isolement face à leurs responsabilités parentales.

L'enquête révèle de plus, que certains sentiments sont très liés.

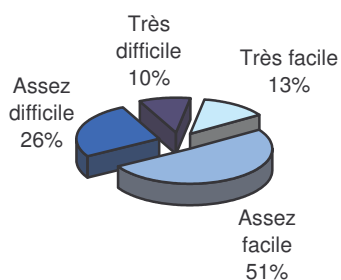
Ainsi, un parent qui se sent isolé est aussi, souvent un parent qui doute de ses connaissances et qui à l'impression que les autres parents s'en sortent mieux que lui.

Auprès de qui les parents ardennais recherchent-ils de l'aide



Demander une aide extérieure : une démarche difficile pour un tiers des parents ardennais

Démarche de demande d'aide extérieure



Peu de parents portent un jugement négatif sur les parents qui cherchent une aide extérieure (associations, professionnels de la santé, du secteur social, de l'éducation...).

Seulement, 10% des parents ardennais ont en effet, une vision plutôt négative de la demande d'aide auprès d'intervenants extérieurs (réponses négatives : un parent qui demande de l'aide est un parent qui n'est pas capable de gérer lui-même la situation ou qui fuit ses responsabilités) pourtant pour 36% des parents ardennais, demander de l'aide à un intervenant extérieur reste difficile.

Les parents ardennais qui éprouvent de la difficulté à demander une aide extérieure, en ont plus souvent une perception négative.

16% des parents qui demandent difficilement de l'aide extérieure en ont une vision négative contre seulement 6% des parents qui demandent facilement de cette aide.

Autrement dit, la vision qu'ont les pa-

Sentiment face à un parent qui recherche une aide extérieure

Vision positive	
Un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur	49%
Un parent qui souhaite être accompagné	41%
Vision négative	
Un parent qui n'est pas capable de gérer lui-même la situation	8%
Un parent qui fuit ses responsabilités	3%

rents de la demande d'aide extérieure, influe sur leur demande d'aide effective.

Perception variée des différentes actions de soutien à la parentalité

Plus de 8 parents ardennais sur 10 ont une perception positive des actions individuelles de soutien à la parentalité.

Les différentes structures de soutien à la parentalité ne sont pas toutes perçues de la même manière par les parents.

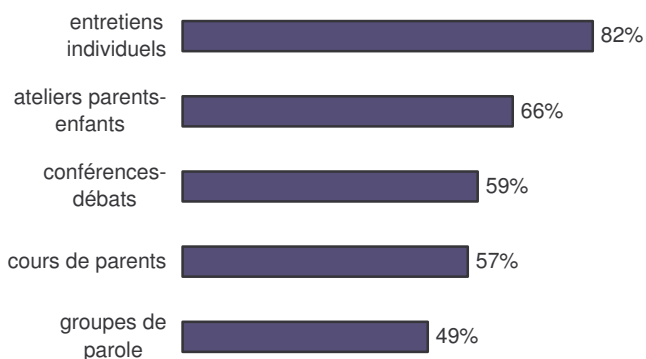
Ainsi, deux tiers des parents ardennais estiment que les ateliers-parents sont

adaptés pour aider les parents dans l'éducation de leurs enfants, près de 60% des parents trouvent également que les conférences-débats et les cours à destination des parents sont des structures adaptées. Les groupes de paroles sont l'action la moins plébiscitée par les parents, ils ne sont que 49% à la trouver adaptée.

Toutefois, les entretiens individuels sont perçus comme l'action la plus adaptée aux besoins des parents (82% y sont favorables) (voir graphique page suivante).



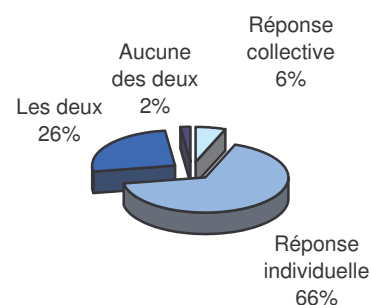
Actions de soutien à la fonction parentale reconnues adaptées par les parents ardennais



De plus, les parents ardennais sont plus fréquemment favorables à l'aide individuelle pour les parents en difficultés.

Ainsi, 45% des parents ardennais estiment qu'une réponse individuelle est mieux adaptée pour conseiller les parents dans l'éducation de leurs enfants

Réponse collective ou individuelle comme aide la mieux adaptée pour conseiller les parents en difficultés



et ils sont même 66% à le penser concernant l'aide aux parents en difficulté.

Méconnaissance et faible participation aux actions de soutien à la fonction parentale

Seuls, 14% des parents ardennais connaissent une structure de soutien à la parentalité et seulement 4% y ont déjà participé.

Participation à une action de soutien parental

Freins à la participation des parents aux structures de soutien à la fonction parentale

Vous n'avez pas besoin d'assister à ce type d'activités 33%

Raisons contextuelles

Vous n'avez pas entendu parler de ce type d'activités 42%

Vous ne savez pas où trouver ce type de structures 30%

Vous n'avez pas le temps 21%

Il n'y a pas de structures de ce type à proximité 14%

Opposition de principe

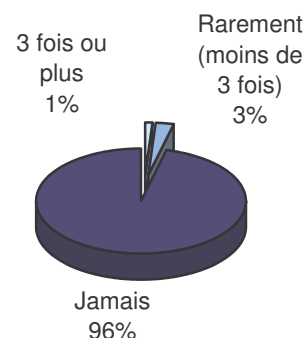
Ce type de structures s'adresse à des parents en grande difficulté 14%

Vous n'avez pas envie d'aller dans ce type de structures 14%

Ce type d'activité ne présente aucun intérêt 4%

Les animateurs au sein de ces structures sont des travailleurs sociaux 2%

Les animateurs au sein de ces structures sont des psychologues 1%



Seuls, 14% des parents ardennais connaissent une structure de soutien à la fonction parentale.

4% des parents ardennais ont déjà participé à une action de soutien à la parentalité et parmi eux seuls, 1% y participent régulièrement (3 fois ou plus).

Cette faible participation des parents ardennais aux actions de soutien à la fonction parentale s'explique davantage par une méconnaissance du dispositif (ou raison contextuelle) que par une opposition de principe :

- 71% des parents indiquent qu'ils n'ont pas ou peu participé à des actions de soutien à la fonction parentale par méconnaissance de ces actions ou pour des raisons contextuelles (méconnaissance, manque de temps,

fait de ne pas savoir où trouver ce type d'activités, inexistence à proximité).

- 30% des parents n'ont pas assisté à des activités de soutien à la parentalité car ils y sont opposés sur le principe (ce type d'activités ne présente aucun intérêt, pas envie, s'adresse aux parents en grande difficulté, animateurs sont des travailleurs sociaux).

- 33% des parents n'ont pas ou peu assisté à des actions de soutien parental car ils estiment ne pas en avoir besoin.

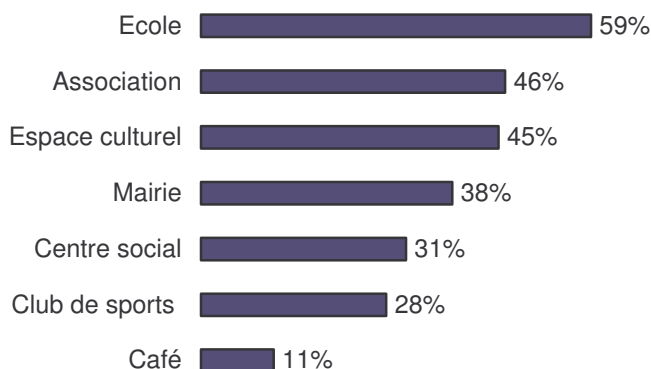
Par ailleurs, le premier lieu qui inciterait les parents à participer davantage à des actions de soutien à la fonction parentale, est l'école (6 parents sur 10). Puis viennent des lieux comme une association ou un espace culturel.

Plus de la moitié des parents indiquent également qu'ils participeraient davantage à des structures de soutien à la fonction parentale si elles étaient animées par un psychologue (61%), un éducateur (56%) ou un médecin spécialiste (55%).

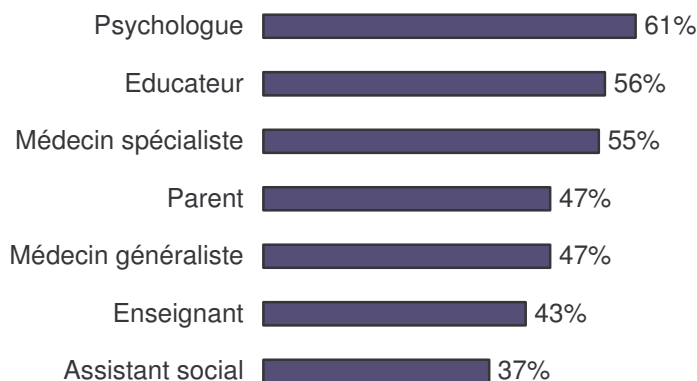
Les parents ne sont qu'un peu plus du tiers à souhaiter la présence d'un assistant social au sein de ces structures.

Les parents semblent donc plus enclins à participer à des actions menées dans des lieux « officiels » (école, Mairie, association) et en présence de spécialistes « reconnus » (psychologue, médecin spécialiste) mais non-stigmatisants tel un centre social et un assistant social.

Lieux favorables à l'organisation d'actions de soutien à la parentalité



Intervenants adaptés à l'organisation d'actions de soutien à la parentalité



Eclairage selon différents axes

Un éclairage différent des résultats est présenté ci-après. Cette seconde entrée de lecture permet de mieux appréhender les questionnements, les freins et les leviers d'actions possibles dans l'aide à la parentalité pour chacun de ces types de familles :

Les mères

Les mères parlent plus fréquemment avec d'autres parents de sujets qui concernent leurs enfants que les pères.

Ainsi, plus des 3/4 des mères ardennaises parlent souvent avec d'autres parents de sujets qui concernent leurs enfants contre seulement un peu plus de la moitié des pères.

En cas de difficulté avec leurs enfants, les mères sont également plus enclines à demander conseil à leur famille ou à leurs amis.

Ainsi 67% des femmes interrogent leur famille et 63%, leurs amis en cas de besoin, alors que 41% des hommes interrogent leur famille et seulement 28% leurs amis.

Les familles monoparentales

Les familles monoparentales ardennaises se montrent particulièrement inquiètes face à l'exercice de leurs responsabilités parentales.

Ainsi, 63% des familles monoparentales ont le sentiment de manquer de compétences pour élever leurs enfants contre seulement 38% des parents en couple.

Les familles monoparentales sont aussi près d'un quart à se sentir plus en difficulté que les autres parents face à l'exercice de leurs responsabilités parentales contre 9% seulement, des parents en couple.

Les parents seuls sont également 18% à se sentir isolés face à l'éducation de leurs enfants contre 6% seulement, des couples.

Les parents seuls expriment par ailleurs, plus souvent leur sentiment de ne pas savoir quoi faire face à une difficulté.

Ainsi, 15% des familles monoparentales ardennaises ne savent fréquemment

pas quoi faire par rapport à des difficultés avec leurs enfants contre 3% seulement, des parents en couple.

Enfin, les parents seuls estiment plus fréquemment que la réponse individuelle est mieux adaptée pour aider les parents face à l'exercice de leurs responsabilités parentales.



Ainsi, 63% des familles monoparentales estiment que la réponse la mieux adaptée pour aider les parents est la réponse individuelle contre 40% seulement des parents en couple.

Le parent seul avec ses enfants est nécessairement plus en questionnement face à ses enfants sans possibilité de questionner son compagnon ou son conjoint. La nécessité de s'entourer est donc essentiel (grâce à sa famille, ses amis mais aussi en se tournant vers une aide extérieure).

Les parents d'adolescents

Les parents d'adolescents semblent plus enclins que les parents de jeunes enfants à participer à des cours à destination des parents (66% des parents d'ados estiment que ce type de cours est adapté pour aider les parents contre 53% des parents d'enfants plus jeunes.)

De plus les parents d'adolescents souhaitent plus volontiers la présence d'un médecin généraliste au sein d'une action de soutien à la parentalité (55% des pa-

rents d'ados estiment que leur présence les inciteraient davantage à participer à une action de soutien parental contre 41% des parents d'enfants plus jeunes).

Les urbains et les ruraux

Les parents ardennais vivant en milieu rural estiment plus fréquemment que certains types de structures d'aide à la parentalité ne sont pas adaptés.

Ainsi, 24% des parents vivant en milieu rural estiment que les groupes de parole ne sont pas des structures adaptées pour aider les parents dans l'éducation de leurs enfants contre 12% seulement des parents urbains.

De même, 16% des parents qui vivent en milieu rural estiment que les ateliers parents-enfants ne sont pas des structures adaptées contre seulement 8% des parents qui vivent en ville.

La Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)

Les parents sans activité professionnelle ont plus fréquemment participer à des

actions de soutien à la parentalité que les autres parents (13% des parents sans activité y ont déjà participé, c'est 9 points de plus que la moyenne des parents ardennais).

Il est important de tenir compte de ces informations pour mettre en place ou adapter une action de soutien à la fonction parentale spécifique, pour cibler un public ou s'interroger sur la faible participation des parents.



Actions possibles et pistes à suivre

À travers cette enquête, les parents ardennais interrogés ont fait ressortir leurs besoins et leurs attentes en matière de soutien à la fonction parentale ; des leviers d'actions ont ainsi pu être identifiés :

Développer la communication autour de l'existant

La principale raison évoquée pour expliquer la faible participation des parents à des actions de soutien à la fonction parentale est la méconnaissance de l'existant.

Un véritable travail de communication doit donc être effectué par les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

Créer des structures dans des lieux officiels et en présence de professionnels reconnus mais non stigmatisant

Cette enquête permet de plus, de repérer de nouveaux acteurs et des lieux

possibles comme relais de cette information.

Le choix des lieux accueillant les activités de soutien parental et des personnes les animant est capital.

Certains lieux et intervenants nouveaux sont apparus comme des relais possibles dans le soutien à la fonction parentale tels que l'école ou le médecin spécialiste.

Cibler les familles destinataires du dispositif

Les structures de soutien sont accessibles et destinées à tous. Cependant, l'enquête révèle que certaines actions de soutien à la fonction parentale sont plus ou moins appréciées par certains types de familles (famille monoparentale, parents d'adolescents).

Il peut être important de s'interroger sur les structures à mettre en place pour ces familles tout en tentant de maîtriser les risques de stigmatisation liés à une communication ciblée.

L'enjeu est donc de parvenir à mobiliser les parents en réel besoin sans en faire des structures connotées « parents en difficulté ».

l'Essentiel

Unaf
des Ardennes

Unaf
Champagne-Ardenne

Pour des résultats plus complets, merci de contacter **XXX** :

Tél : **XXX** / Fax : **XXX**

Messagerie : **XXX**

Remerciements : Aux répondants à l'enquête et à l'UNAF de son soutien